

## Autres Informations Utiles

### Notre Secteur d'Intervention

Condat sur Vienne,  
Feytiat,  
Isle,  
Panazol,

Pour Limoges, nous contacter pour savoir si vous êtes sur notre secteur géographique.

### Notre Statut Juridique

Association loi 1901 à but non lucratif et exonérée de TVA

Accord - cadre signé par la DIRECCTE et Pôle Emploi  
Association intermédiaire fondée en novembre 1987 dans le cadre de la loi de 1987.

### Nos Coordonnées

8-10, rue Saint Paul  
87000 LIMOGES

☎ 05 55 10 13 50 – 📠 05 55 10 17 93

📧 [accueil@coupdmain.fr](mailto:accueil@coupdmain.fr)

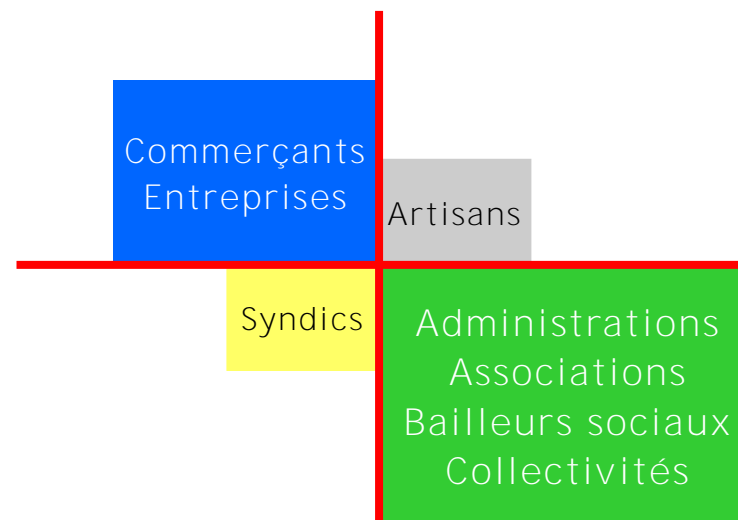
Du lundi au vendredi :

8h15/12h-14h/18h sauf le mardi : 8h15/12h-15h/18h.

Pendant notre absence, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur.



NOS PRESTATIONS A VOTRE SERVICE



8-10, rue Saint Paul  
87000 LIMOGES

☎ 05 55 10 13 50 – 📠 05 55 10 17 93

📧 [accueil@coupdmain.fr](mailto:accueil@coupdmain.fr)

[www.coupdmain.fr](http://www.coupdmain.fr)

**Coup d'Main**, Association Intermédiaire, embauche et met à disposition à titre onéreux des personnes sans emploi. Il s'agit de prêt de main d'œuvre en contrat à durée déterminée dit d'usage : Article L. 1242-1 alinéa 3 du nouveau code du travail.).

Elle a pour objet l'insertion sociale et professionnelle de toutes personnes en difficultés. A ce titre, elle met en place toutes les actions nécessaires pouvant favoriser un **changement de statut social, l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle** (Article L.5137-7 à L.5137-14 du nouveau code du travail).

### Nos Missions

- Manutention,
- Entretien de locaux et/ou de bureaux,
- Entretien de parties communes dans des immeubles,
- **Entretien d'espaces verts\***,
- Travaux administratifs (classement, archivage, etc.)
- Pour toutes autres prestations : nous contacter.

\* Matériaux, fournitures & outillages fournis par vos soins

La durée des missions peut être de deux heures minimum à plusieurs jours ou semaines en fonction de vos besoins.

*Coup d'Main est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives liées à l'embauche d'un salarié :*

- ♦ *Déclaration unique à l'embauche,*
- ♦ *Contrat de travail,*
- ♦ *Bulletin de salaire,*
- ♦ *Paiement du salaire,*
- ♦ *Bordereaux et règlement des cotisations sociales,*
- ♦ *Facture.*



**05 55 10 13 50**